

DEL/2023/ECO/104
MISE EN PLACE DE L'ANIMATION PUZZLE
DANS LES LIEUX DE RESTAURATION ET COMMERCES

Deux années de pandémie et une de contexte géopolitique international compliqué ont mis en difficulté l'ensemble des acteurs économiques du territoire national. C'est pourquoi, pour mieux les faire connaître et encourager les hémois à fréquenter les commerces de proximité, la Ville de Hem a pris la décision de s'investir auprès d'eux en organisant une animation à destination des habitants avec l'implication des commerçants.

Cette opération consiste à confectionner deux puzzles représentant une vue de la ville de Hem et à participer à un tirage au sort de trois lots.

Les foyers hémois recevront chacun un plateau de jeu sur lequel figureront deux puzzles à compléter par des vignettes autocollantes. Ces vignettes, par sachets de 3, seront fournies par la ville aux commerçants qui pourront les distribuer à leurs clients.

Les mille premières personnes ayant réussi à compléter leur plateau en intégralité recevront en cadeau un puzzle de 1000 pièces. En outre, tous les participants pourront être tirés au sort pour l'attribution des trois lots à la clôture du jeu.

La présente délibération a pour objet de permettre à la ville de Hem d'organiser et mettre en place l'animation dite « grand Puzzle Hémois » du 15 novembre au 15 décembre 2023. L'objectif de cette mesure consiste à soutenir l'activité locale en incitant les Hémois à effectuer leurs achats à Hem ou à découvrir leurs commerçants de proximité.

Le détail des conditions de réalisation et de participation est précisé dans le règlement joint à la présente délibération.

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie et Administration générale,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

1. D'approuver la réalisation de l'animation « Grand Puzzle Hémois » destinée à la population hémoise et aux lieux de restauration et commerces du territoire du 15 novembre 2023 au 15 décembre 2023.
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques relatives à ce dossier,
3. D'autoriser l'imputation des dépenses correspondantes aux crédits prévus à l'exercice.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,



DGS

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le cinq octobre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 28 septembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 10 octobre 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Sana EL AMRANI, ayant donné procuration à Clémentine NOUQUERET
Karima CHOUIA, ayant donné procuration à Mathilde LOUCHART